

# AEROTHERME ELECTRIQUE PORTABLE

## ELP 9.1 – ELP 15.1 – ELP 22.1



### Notice d'utilisation et d'entretien



**IMPORTANT :**

Pour votre sécurité, lisez attentivement ce manuel avant d'utiliser votre appareil.

Conservez le soigneusement et consultez le chaque fois que nécessaire.

La responsabilité de la Société S.PLUS ne saurait être engagée en cas de non-respect des règles et consignes indiquées ci-après ou en cas d'utilisation incorrecte.

## **1. MESURES DE SÉCURITÉ**

Pour la sécurité générale de l'utilisateur il est indispensable d'observer les prescriptions de sécurité suivantes:



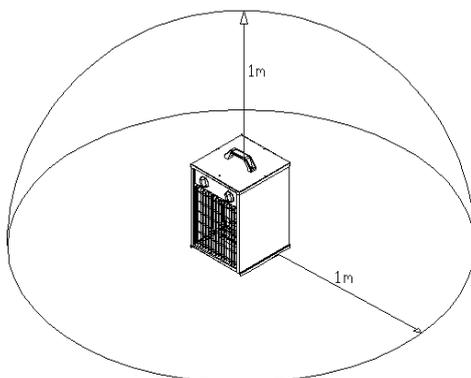
**AVANT D'UTILISER L'APPAREIL LIRE ATTENTIVEMENT CE MANUEL ET LE CONSERVER.**



**ATTENTION : CERTAINES PARTIES DE CE PRODUIT PEUVENT DEVENIR TRES CHAUDES ET PROVOQUER DES BRÛLURES. IL FAUT PRETER UNE ATTENTION PARTICULIERE EN PRESENCE D'ENFANTS ET DE PERSONNES VULNERABLES.**

- Toutes les interventions de réparation et remplacement doivent être effectuées exclusivement par du personnel qualifié.
- Cet appareil peut être utilisé par des enfants âgés d'au moins 8 ans et par des personnes ayant des capacités physiques, sensorielles ou mentales réduites ou dénuées d'expérience ou de connaissance, s'ils (si elles) sont correctement surveillé(e)s ou si des instructions relatives à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité leur ont été données et si les risques encourus ont été appréhendés.
- Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. le nettoyage et l'entretien par l'usager ne doivent pas être effectués par des enfants sans surveillance.
- Veiller à maintenir à distance les enfants de moins de 3 ans, à moins qu'ils ne soient sous une surveillance continue.
- Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans doivent uniquement mettre l'appareil en marche ou à l'arrêt, à condition que ce dernier ait été placé ou installé dans une position normale prévue et que ces enfants disposent d'une surveillance ou aient reçu des instructions quant à l'utilisation de l'appareil en toute sécurité et en comprenant bien les dangers potentiels.
- Les enfants âgés entre 3 ans et 8 ans ne doivent ni brancher, ni régler, ni nettoyer l'appareil, et ni réaliser l'entretien de l'utilisateur.

- L'appareil de chauffage ne doit pas être placé juste en dessous d'une prise de courant.
- Si le câble d'alimentation est endommagé, il doit être remplacé par le fabricant, son service après-vente ou des personnes de qualification similaire afin d'éviter un danger.
- **NE PAS** utiliser l'appareil dans des espaces explosifs ou en présence de gaz ou vapeurs inflammables.
- Assurer une distance de l'appareil par rapport à substances inflammables, murs, plafonds ou autre objet d'au moins 1 mètre.



- **NE PAS COUVRIR. NE PAS OBSTRUER LES GRILLES DE PASSAGE DE L'AIR.**
- **NE PAS** utiliser dans salles de bain, douches, à proximité de piscines et, en général, d'espaces humides.
- **NE PAS** brancher de thermostat, temporisateur ou autre dispositif externe pour le fonctionnement en automatique.
- Installer exclusivement en position verticale stable.
- **NE PAS** utiliser l'appareil si la grille de protection ou les panneaux externes sont démontés.

- **NE PAS** utiliser si des pièces sont endommagées ou cassées (éléments chauffants, ventilateur, etc.)
- **A**rrêter et débrancher la fiche avant de manier, déplacer ou nettoyer l'appareil.
- **L**a mise à la terre est obligatoire.
- **N**e jamais débrancher la fiche pour arrêter l'appareil. Danger de surchauffe !!
- **N**e jamais brancher l'appareil si la tension de la prise secteur est différente de celle mentionnée sur la plaque signalétique
- **N**e jamais utiliser l'appareil en continu pendant une très longue durée. Si vous ne l'utilisez pas pendant un long moment, débranchez-le.
- **N**e jamais toucher l'appareil ou le câble d'alimentation avec les mains humides ou mouillées.

**A**vant d'effectuer toutes opérations de manutention, arrêter l'appareil, débrancher le du réseau électrique et s'assurer qu'il soit complètement refroidi

## **2. BRANCHEMENT ELECTRIQUE**

MODELES TRIPHASES 400 V 50 Hz (9 kW - 15 kW - 22 kW)

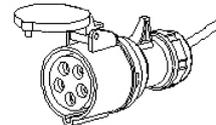
Ces modèles sont équipés d'une fiche mâle triphasée sur l'appareil. Le câble d'alimentation n'est pas compris.

**ATTENTION ! LA MISE A LA TERRE EST OBLIGATOIRE.**

### **ATTENTION !**

LE BRANCHEMENT AU RESEAU DOIT ETRE EFFECTUE EXCLUSIVEMENT PAR DE PERSONNEL QUALIFIE.

L'installation électrique à laquelle l'appareil est branché doit respecter les termes de la loi. La présence d'un interrupteur magnétothermique différentiel de protection dans l'installation électrique est bien conseillée.



Pour l'ELP 9.1 : prise femelle 16A + N + T incluse

Pour l'ELP 22.1 : prise femelle sans câble incluse (32A / IP44)

### **En option :**

<b>Câble électrique 2.5 m + prise pour ELP 9.1</b> Code S.PLUS : 210 35 21	<b>Câble électrique 2.5 m + prise pour ELP 15.1 &amp; ELP 22.1</b> Code S.PLUS : 210 35 20
---	---

## **3. EMPLOI**

### ***MISE EN FONCTION – CHAUFFAGE***

- S'assurer d'avoir installé et branché correctement l'appareil.
- Régler le sélecteur de puissance sur la position souhaitée.
- Régler le bouton du thermostat d'ambiance sur la température souhaitée.

Note. Si le bouton du thermostat d'ambiance est réglé sur une température inférieure à la température de l'ambiance l'appareil ne réchauffe pas. Dans ce cas tourner le bouton sur une température plus élevée.

### **ARRET**

**Modèles ELP 9.1 (9 kW) - ELP 15.1 (15 kW) – ELP 22.1 (55 kW)**

Tourner le sélecteur de puissance sur 0. Le ventilateur restera en fonction pour permettre le refroidissement de l'appareil et ensuite s'arrêtera automatiquement.

**Note :** Le ventilateur n'est pas contrôlé par le thermostat d'ambiance. Quand on atteint la température ambiante souhaitée, le chauffage s'arrête, mais le ventilateur continue de tourner.

**ATTENTION !**  
**NE JAMAIS DEBRANCHER LA FICHE POUR ARRETER L'APPAREIL.**  
**DANGER DE SURCHAUFFE !**

### **THERMOSTAT DE SECURITE – REARMEMENT**

**ATTENTION !**  
**AVANT D'EFFECTUER LES OPERATIONS DECRITES CI-DESSOUS**

ETEINDRE L'APPAREIL, LE DEBRANCHER DU RESEAU ELECTRIQUE ET S'ASSURER QU'IL SOIT COMPLETEMENT REFROIDI.

L'appareil est équipé d'un thermostat de sécurité qui intervient et éteint l'appareil lors d'une éventuelle surchauffe. Si ceci devait survenir :

- chercher et éliminer la cause de la surchauffe : les sections du passage de l'air obstruées, distances de sécurité non respectée, température ambiante trop élevée, etc.
- éteindre l'appareil et le laisser refroidir pendant quelques minutes
- pour réarmer le thermostat, appuyer A FOND le bouton de REARMEMENT situé sur le tableau des commandes, en utilisant un outil pointu.
- si l'appareil ne repart pas, ou le thermostat de sécurité continue à intervenir, l'éteindre et vous adresser à du personnel qualifié.

## **4. MANUTENTION**

**ATTENTION !**  
**AVANT D'EFFECTUER D'OPERATIONS DE MANUTENTION**  
**ARRETER L'APPAREIL, LE DEBRANCHER DU RESEAU ELECTRIQUE ET S'ASSURER QU'IL**  
**SOIT COMPLETEMENT REFROIDI (VOIR AU POINT 3.)**

Nettoyer périodiquement l'appareil avec de l'air comprimé. Utiliser des moyens appropriés de protection contre la poussière pendant le nettoyage.

En cas d'accumulation considérable de poussière ou saleté, enlever la grille antérieure et nettoyer doucement les éléments chauffants et le ventilateur avec un chiffon ou une brosse souple.

Contrôler fréquemment l'état du câble d'alimentation; si endommagé, le faire remplacer par un électricien qualifié.

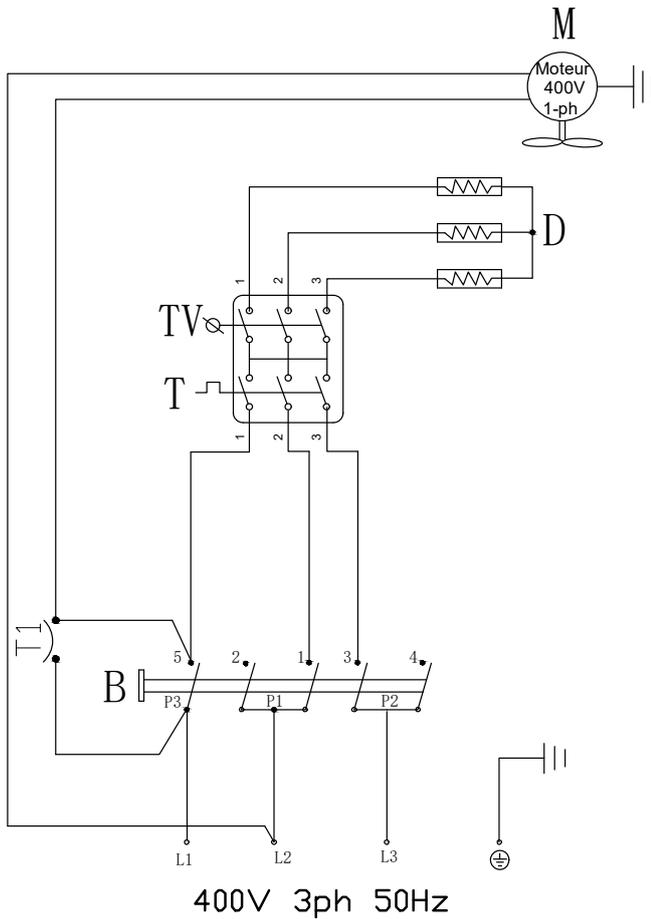
**TOUTES LES INTERVENTIONS DE REPARATION ET REMPLACEMENT DOIVENT ETRE EFFECTUEES EXCLUSIVEMENT PAR DE PERSONNEL QUALIFIE.**

## DONNEES TECHNIQUES

Modèle	Tension	Puissance kW	Intensité A	Dimensions L x P x H (mm)	Poids Kg	Débit d'air m <sup>3</sup> /h	Niveau sonore dB(A)
ELP 9.1	Tri 400 V 50 Hz	4,5 / 9,0	13,0	330 x 380 x 590	9,5	670	60
ELP 15.1	Tri 400 V 50 Hz	4 / 10 / 15	21,65	350 x 440 x 600	14,7	1 250	65
ELP 22.1	Tri 400 V 50 Hz	11 / 22	31,76	588 x 353 x 604	24,2	2 200	75

Indice de Protection = IP24

## SCHEMA ELECTRIQUE ELP 9.1



400V/9kW

T = Thermostat

B = Sélecteur

M = Moteur

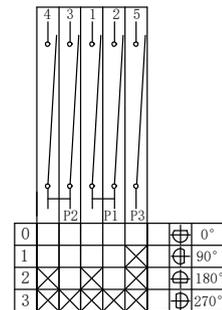
TV = Sécurité de surchauffe à réarmement manuel

D = Résistances

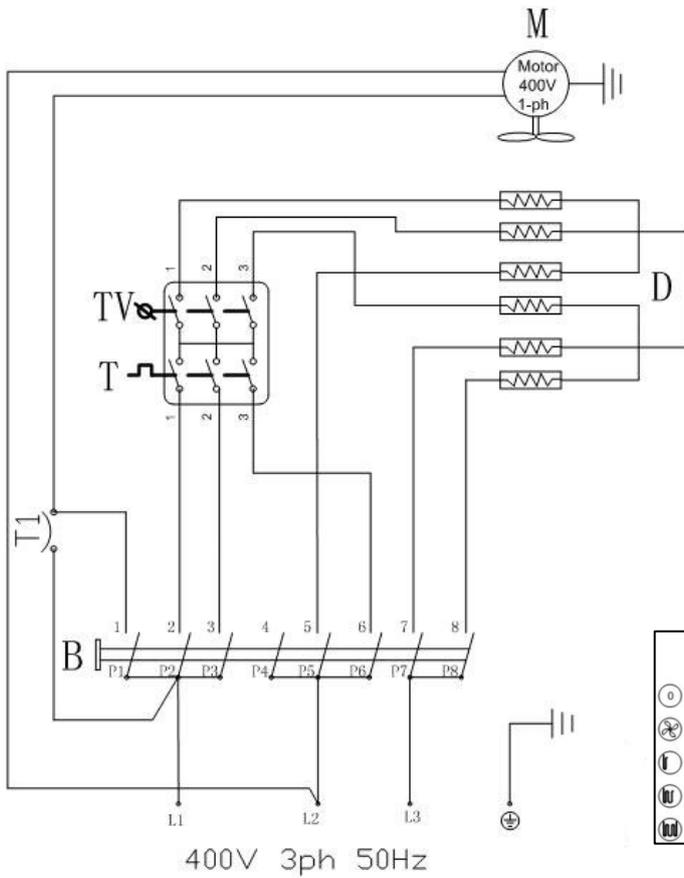
T1 = Thermostat de refroidissement

### Sélecteur

- OFF
- ⊗ POS.5
- ⊖ POS.5+1/4
- ⊕ POS.5+1/4+2/3



**SCHEMA ELECTRIQUE ELP 15.1**

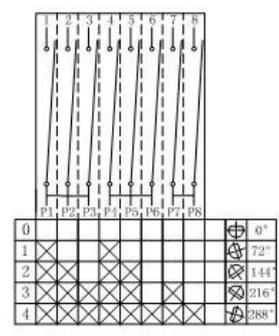


**400 V - 15 kW**

- T - Thermostat
- B - Sélecteur
- M - Moteur
- TV - Thermostat de sécurité
- D - Résistances
- T1 - Thermostat de refroidissement

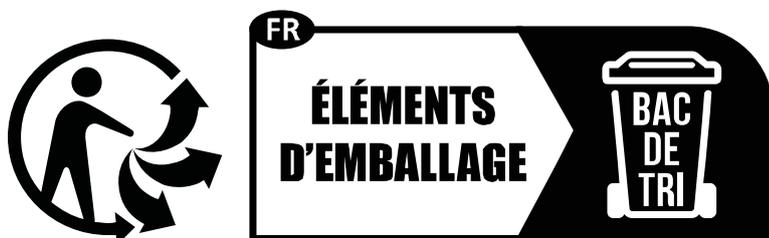
**SELECTEUR**

- OFF
- ⊗ POS.1
- ⊕ POS.1+2/5
- ⊖ POS.1+2/5+3/7
- ⊙ POS.1+2/5+3/7+6/8





## Consignes pour le recyclage et l'environnement



Les emballages carton et plastique sont à recycler. Pour plus d'informations et pour les autres types d'emballages nous vous invitons à consulter le site [www.consignesdetri.fr](http://www.consignesdetri.fr). Les consignes de tri peuvent être différentes d'une ville à l'autre.



La Directive Européenne 2012/19/EC sur les déchets des Equipements Electriques et Electroniques (RAEE), précise que les appareils domestiques usés ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Les appareils usagés doivent être collectés séparément afin d'optimiser le taux de récupération et le recyclage des matériaux qui les composent et réduire l'impact sur la santé humaine et l'environnement.

Veillez déposer votre appareil dans un service de ramassage spécialisé ou le donner au service d'évacuation des appareils usagés de votre commune. Veillez respecter les réglementations en vigueur. En cas de doute, veuillez demander conseil à votre centre de gestion des déchets.

**DECLARATION DE  
CONFORMITE**

La Société **SMG SAS** - ZI de Longvic - 8, rue du Paquier - 21600 LONGVIC, déclare que les aérothermes électriques suivants :

✧ Référence : **ELP 9.1 – ELP 15.1 – ELP 22.1**

✧ Numéro de série : tous appareils fabriqués

commercialisés sous la **marque Le chauffage by S.PLUS**, auxquels se rapporte cette déclaration sont conformes aux normes suivantes :

❖ **Directive basse tension 2014/35/UE**

✓ NF EN 60335-2-30:2009+A11:2012

✓ NF EN 62233:2008

✓ NF EN 60335-1:2012+AC:2014+A11:2014+A13:2017+A1:2019+A14:2019+A2:2019

Selon le rapport n° **200300327HZZH-V1** délivré le 16/04/2020 par **Intertek**.

❖ **Directive comptabilité électromagnétique 2014/30/UE**

✓ NF EN 55014-1: 2017

✓ NF EN 55014-2: 2015

✓ NF EN 61000-3-2: 2014

✓ NF EN 61000-3-3: 2013

✓ NF EN 61000-3-11: 2000

✓ NF EN 61000-3-12: 2012

Selon le rapport n° **200300329HZZH-V1** délivré le 17/04/2020 par **Intertek**.

❖ **Directive relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques RoHS 2011/65/UE**

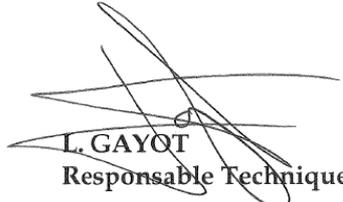
Selon le rapport n° **190400415HZZH-002** délivré le 24/07/2019 par **Intertek**.

❖ **Règlement européen REACH 1907/2006**

❖ **Directive relative à l'écoconception (ErP) EU n° 327/2011 - 2009/125/CE - 2015/1188**

Selon le rapport **180400089HZZH-001** délivré le 17/04/2018 par **Intertek**.

Fait à Longvic, le 29 Avril 2021

  
**L. GAYOT**  
Responsable Technique

